



Contrat Australien :

C'est quand même un chiffre à neuf zéros !

En cette période pour le moins particulière, la Cgt pense nécessaire d'amener quelques éléments à la réflexion collective. Après les confettis et les paillettes, certains discours semblent nettement moins optimistes. En quelques jours, l'euphorie générale aurait laissé place à un "réalisme" de circonstance.

Cherchant à sauver son plan social, la direction a bien vite tempéré sa communication, notamment via le dernier courrier du Pdg aux personnels.

Comme d'habitude, la vérité se situe quelque part entre « l'hystérie générale » des heures qui ont suivi l'annonce et la séance de communication expliquant aux personnels pourquoi rien n'allait changer pour eux.

Bien entendu que ce contrat va changer les choses en profondeur ! Comment pourrait-il en être autrement au regard des montants annoncés ?

Maintenant, il nous faut faire en sorte que cela profite au plus grand nombre, et il semble évident que du côté du gouvernement, comme du côté de la direction de DCNS, si les attentes sont différentes, les personnels ne font visiblement pas partie des premières préoccupations...

1. La dimension industrielle de ce contrat, un mirage ?

Concernant l'aspect industriel, les choses semblent beaucoup plus avancées que la direction veut bien le dire.

Entre une direction qui dit espérer construire les deux premiers sous-marins dans nos établissements et un premier ministre qui déclare en Australie que tous les sous-marins seraient fabriqués sur le sol Australien, il y a une sérieuse différence !

Reste qu'il est inimaginable que notre entreprise se soit embarquée dans un contrat pareil sans avoir une idée de ce que nous sommes industriellement capables. C'est à ce moment que les résultats de la politique industrielle menée depuis des années risquent de nous coûter très cher.

Cela peut paraître étrange, pour ceux qui ne connaissent pas ou ceux qui ne veulent pas voir la réalité industrielle de DCNS. Pour tous les autres, ceux qui y travaillent, ce genre de contrat est presque d'avantage un risque qu'une opportunité.

Il est clair que notre dimensionnement actuel, l'organisation industrielle et l'ambiance générale ne rendent pas optimiste quant à notre capacité à relever ce genre de défi. Le reconnaître, c'est nous donner une chance d'améliorer la situation !

Il faut donc que nous soyons informés rapidement des plans précis de la direction. Est-ce qu'une part importante des travaux sera exécutée dans nos établissements Français ? Ou, est-ce que les personnels actuels de DCNS seront les grands oubliés de ce contrat ?

La Cgt a déjà une idée de la réponse que la direction risque d'apporter, mais elle a aussi l'occasion de faire la démonstration que, cette fois-ci, nous avons péché par pessimisme...

L'ingénierie et l'activité équipementière sont les seuls secteurs évoqués pour l'instant. Nous ne croyons pas au hasard et ne sommes pas non plus des « perdreaux de la semaine » !

Qui pense que notre entreprise va rentabiliser le transport d'équipements réalisés en France sur une barge au travers de la moitié des mers du globe ? Nous sommes curieux de savoir comment cela est possible...

Il faut arrêter de se payer la tête des élus et surtout, arrêter de jouer avec les personnels à des fins de communication. C'est malsain et dangereux !

Concernant l'ingénierie, de par leur côté "dématérialisé" ce sont des tâches totalement "délocalisables". Il nous sera impossible de vérifier si ces travaux sont effectivement réalisés en interne et nous connaissons la capacité de notre direction à communiquer de manière habile et déloyale.

Faut-il rappeler que DCNS se vante actuellement d'avoir fabriqué une grande partie des prototypes d'hydroliennes !...

À ces réflexions vient se rajouter la problématique du Transfert de technologie. Une fois de plus, nous avons vendu notre savoir-faire et notre capacité à réaliser de tels programmes. Comment peut-on brandir l'aspect concurrentiel du marché et dans le même temps, vendre nos processus de travail, nos organisations, nos compétences ? La Cgt ne croit pas à la prédominance de l'aspect concurrentiel de ce genre de marché lors de leur attribution, mais il est certain que notre avance technologique est mise en danger par cet aspect des contrats à l'exportation.

D'ailleurs, quel choix sera fait, si d'aventure DCNS avait à choisir entre les programmes nationaux et ceux à l'exportation ? À l'instar de ce qui s'est passé sur la Fremm Maroc et Égypte, notre entreprise a fait la démonstration que le business est prioritaire. L'histoire va-t-elle se répéter ?

2. Notre dimension industrielle encore plus en question

Deux questions viennent également assez vite à l'esprit : Celle de notre dimensionnement industriel pour réaliser ce contrat et pour éviter que les contrats actuels ne soient pas durement impactés.

Non, nous ne sommes pas capables d'assumer ce contrat au format actuel des effectifs, des compétences.

Non, notre organisation industrielle désastreuse ne nous permet pas de réaliser les programmes existants, et encore moins ceux à venir.

Comme le disait si bien l'ancien directeur de l'établissement de Cherbourg, (parti entre temps pour projet personnel...), la situation de notre entreprise fait que nous sommes actuellement "*sous la menace d'une commande*".

Déjà, des reports sur les futurs programmes nationaux sont annoncés. Que sera-t-il des programmes actuels ? Ils risquent de pâtir de l'arrivée du contrat australien si rien n'est fait en termes d'embauche, d'investissement, de formation. Nous le répétons inlassablement depuis des années, nous avons de plus en plus raison !

Il est également évident que la répartition des travaux doit se faire, en priorité, dans les établissements de DCNS. C'est plus clair quand on le dit mais c'est loin d'être une évidence pour la direction actuelle, qui privilégie l'externalisation et la sous-traitance sur de nombreux dossiers.

Les négociations et les initiatives organisées autour de la Qualité de Vie au Travail peuvent être l'occasion de tester la sincérité de la direction générale sur sa volonté à nous aider à mieux travailler.

3. Un sous-marin est une arme, le vendre n'est pas anodin !

Quand nous vendons un sous-marin, une frégate, une corvette, etc., nous vendons un instrument de suprématie qui permet à certains états, bien intentionnés ou non, de modifier les rapports qu'ils ont avec les pays frontaliers, voire plus. Au regard de ce simple argument, vendre des armes à l'Australie et à l'Arabie Saoudite, c'est pas la même chose.

La Cgt tient à rappeler, une fois de plus, que la vente d'arme n'est pas un commerce comme les autres. Il faut que tout le monde garde cela à l'esprit. Pour nous, c'est ce qui fait la différence entre un vulgaire marchand de canons et un industriel responsable.

Nous refusons de voir notre entreprise se transformer en marchand de canon et espérons ne pas être les seuls à nous en inquiéter. **Une entreprise majoritairement détenue par l'état et dont l'état est aussi le principal client, doit se poser ce genre de question et l'intégrer à sa stratégie !**

Nous n'avons toujours pas de réponse quant à la pertinence du choix de l'exportation comme quasi-unique facteur d'avenir pour notre entreprise. Au regard de la situation internationale actuelle, il est évident que les rapports entre états vont fondamentalement changer dans les années à venir. Même quand on refuse de faire de la politique, le nier est une erreur, voire une bêtise...

Le contrôle parlementaire de ce genre de contrat peut et doit être une sécurité face à la marchandisation de nos fabrications. Notre revendication sur la création d'un Pôle Public National de Défense prend là tout son sens !

Nous devons répondre collectivement à cette question: *" la meilleure manière d'éviter l'afflux massif de réfugiés à nos frontières n'est-il pas d'éviter de guerroyer à travers le monde et de vendre toujours plus d'armes aux dirigeants de leurs pays respectifs ?"*

Après la récente préconisation de la commission européenne en faveur d'un embargo sur les ventes d'armes à l'Arabie Saoudite, la Suède vient, par exemple, de mettre fin à sa collaboration militaire avec ce même pays. Quoi que nous en pensions, notre autisme en la matière doit cesser et faire place à une réelle réflexion quant à notre stratégie. **Et ça, ce n'est pas de la communication, c'est de la politique !**

4. Les personnels ne doivent pas être "les meilleurs du monde" seulement pour gagner les contrats ou pour les vœux du nouvel an...

Tout le monde s'est fait la même réflexion en écoutant les discours dans les médias et en lisant la lettre du Pdg....

Ça ne coûte pas cher de souligner la qualité des personnels de DCNS, et ce de l'ouvrier à l'ingénieur. Il devient de plus en plus difficile d'entendre ces discours opportunistes et de constater, en parallèle, la réalité vécue par ceux à qui s'adressent ces compliments.

DCNS a les moyens de reconnaître tous ses personnels, et pas seulement les cadres dirigeants. Cela ne faisait déjà pas de doute avant la signature de ce contrat. Il va falloir que les choses changent dans le domaine !

La Cgt est d'avis que, bien en amont des NAO, nous adressions un message clair au sujet des salaires.

Il faut mettre fin au mirage de l'intéressement qui n'est que ponctuel et agir de manière décisive sur les salaires.

Si nous sommes les meilleurs, cela doit se voir sur les bulletins de salaire !

En 2015, les dix plus gros salaires (hors Pdg) se sont partagés plus de 5 millions d'€. Allons-nous continuer à accepter ce traitement à deux vitesses des personnels de l'entreprise ?

5. Malgré tout cela, les actionnaires et les cadres dirigeants ne doivent pas être les seuls gagnants !

Oui ce contrat est une bonne nouvelle, il reste à savoir si tout le monde va avoir des raisons de le dire. Nous le savons, si nous laissons la direction et le gouvernement gérer tranquillement les choses, c'est le pire des scénarios qui nous attend.

Demander que du travail revienne à nos établissements, nos ateliers, nos bureaux est une bonne chose en soit et nous notons les souhaits formulés par les autres organisations syndicales.

Nous pourrions peut-être nous retrouver pour défendre ensemble les intérêts des personnels et c'est une bonne nouvelle. Réclamer la construction des deux premiers sous-marins à Cherbourg, avec tout ce que cela représente comme charge pour les autres établissements, même si c'est le minimum, c'est une bonne revendication !

Il reste juste à mettre l'ensemble des revendications en cohérence ! Il y aurait quand même quelque chose d'étrange entre le fait de demander du travail et oublier d'exiger le développement des moyens de production actuels.

La poursuite du PSE signé cet hiver n'est pas acceptable. Son abandon doit être un préalable, son aménagement serait une mascarade !

Au regard des premières annonces faites par notre actionnaire Thalès qui, dès les jours qui ont suivis l'annonce du contrat, a annoncé la création de 600 emplois, la prudence de notre Pdg fait figure de plaisanterie.

Les personnels de DCNS, quels que soient leurs établissements d'origine, ne demandent qu'à croire en l'avenir que leur direction leur construit. Ils ont cependant des doutes légitimes sur la sincérité de leurs décideurs et ont besoin d'un signe fort allant dans le sens de l'intérêt du plus grand nombre.

La seule communication ne peut durer qu'un temps et ne dupe aujourd'hui personne, à part ceux qui font encore mine d'y croire.

Il est temps de passer aux actes, c'est-à-dire à l'embauche, la formation, l'investissement, etc.

Avec un contrat pareil, peut-être avons-nous les moyens de rattraper une partie du retard industriel créé depuis tant d'années par les adeptes du tout-financier. À nous de saisir notre chance, car une fois que les banquiers, les cadres dirigeants et les actionnaires se seront servis, il sera bien trop tard pour se réveiller...

Laisser nos dirigeants agir seuls nous a déjà coûté trop cher en termes d'effectif, de compétences et de capacité industrielle.

Nous devons nous mêler de nos affaires et aller "chercher notre travail", pour faire en sorte que ces sous-marins Australiens ne deviennent pas un cadeau empoisonné !